

# AAMTI FORMATION

## Valorisez votre patrimoine en optimisant votre fiscalité/Initiation

### Réservé aux Avocats

#### Objectif(s) de la formation

- Acquérir quelques données de base pour comprendre les règles fiscales des professions libérales
- Comprendre quelques systèmes de défiscalisation spécifiques aux professions libérales
- Appréhender les règles générales encadrant ces dispositifs

#### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

#### Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

#### Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

#### Intervenant(s)

##### Maître Homam ROYAI

Avocat à Paris, spécialiste en droit des affaires et fiscalité

## PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

#### Matinée : 9h30 - 13h30

Introduction

Première partie : Spécificité de la fiscalité des professions libérales en matière d'immobilier

Deuxième partie : Présentation de deux systèmes de défiscalisation :

- Immobilier professionnel
- Immobilier d'habitation

Et les méthodologies pour enchaîner ses possibilités.

Troisième partie : Généralité sur l'IFI et les SCI

Quatrième partie : Quelques erreurs et pièges à éviter

Conclusion

#### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

#### Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

#### Contact

##### AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

#### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

#### Prérequis

Pas de prérequis

#### Durée de la formation

1 demi-journée (4h) - 9h30/13h30

#### Date(s) de la formation

DATE A VENIR

#### Lieu de la formation

Au choix classe virtuelle ou présentiel\* à Paris  
\* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

#### Tarif par formation

**Prix adhérents AAMTI : 207,00 € TTC**

(188,18€ HT - 20%TVA)

**Prix non-adhérents : 255,50 € TTC**

(231,86€ HT - 20% TVA)

#### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

#### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.avocat immo.fr](http://www.avocat immo.fr)

#### Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droit du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr), en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h15.

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable enregistrée sous le numéro 11 75 61 843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Siret : 892 472 689 000 17



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20



AAMTI FORMATION



Avocat IMMO  
[www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)